



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

<p>DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE 1 ter, av de Lowendal 75700 Paris 07 SP</p> <p>Sous-direction des établissements et de la politique contractuelle</p> <p>Suivi par : Yves SCHENFEIGEL Tél. : 01.49.55.51.75 Mel : yves.schenfeigel@agriculture.gouv.fr Fax : 01.49.55.52.25</p>	<p>NOTE DE SERVICE DGER/SDEPC/N2008-2029 Date: 27 février 2008</p>
--	---

Le Ministre de l'agriculture et de la pêche

Date de mise en application : **Immédiate**

à

Date limite de réponse : **10 MARS 2008**

- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt ;
- Mesdames et Messieurs les Chefs de service régionaux de formation et du développement ;
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole.

Nombre d'annexe : 0

Objet : Candidature personnel de direction de l'EPN de Mayotte.

Mots clés : candidature, Mayotte, personnel, CFPPA

Destinataires	
<p><i>Pour exécution :</i></p> <ul style="list-style-type: none">- Administration centrale- Services déconcentrés- Etablissements publics	<p><i>Pour information :</i></p> <p>Organisations syndicales des personnels de l'enseignement technique</p>

OBSERVATIONS :

CETTE NOTE DE SERVICE EST DIFFUSÉE INTÉGRALEMENT SUR INTERNET
www.chlorofil.fr et NOCIA

POSTE :

Directeur de l'EPN de Mayotte.

L'établissement, classé en 2^{ème} catégorie, est constitué de trois centres constitutifs. Il dispose de sept classes et scolarise 175 élèves.

Le CFPPA dispense un volume voisin de 104 000 heures stagiaires en formation continue avec un chiffre d'affaires inférieur à 438 000 euros (donnée 2005).

La présente note de service définit les modalités d'instruction des candidatures à un poste de directeur d'un établissement public national au **1^{er} septembre 2008**.

PERSONNEL CONCERNE :

Personnel de direction d'EPLEFPA ou agent inscrit sur la liste d'aptitude des personnels de direction.

DEMANDE DE MUTATION :

Les personnels intéressés adresseront un dossier de mutation, établi en un seul exemplaire, composé des documents suivants :

- Une lettre de candidature ;
- Un *curriculum vitae* ;
- Les pièces justificatives éventuelles comprenant, en particulier, des renseignements sur leur situation familiale et administrative.

ENVOI DES DOSSIERS :

Le dossier sera adressé par la voie hiérarchique au :

Ministère de l'agriculture et de la pêche
DGER / SDEPC
A l'attention de Monsieur Yves Schenfeigel
Sous directeur
1 ter, avenue de Lowendal
75700 Paris 07 SP

au plus tard le **lundi 10 mars 2008** (cachet de la Poste faisant foi).

Pour toute information, s'adresser à :

EPN de Mayotte
BP 2
97670 COCONI
Tél. : 02 69 62 17 79
Fax : 02 69 62 08 07

Directeur : Edouard JOUBERT

Pour le Ministre de l'agriculture et de la pêche
Et par délégation
Le Directeur général de l'enseignement et de la recherche

Jean-Louis BUËR